

# Compteur LINKY: les tromperies d'Enedis

Consultez le site web : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Pour tenter de "justifier" son programme visant à imposer dans nos logements 35 millions de compteurs communicants Linky, Enedis développe en continu une campagne de désinformation. Voici les principales tromperies que nous avons notées et les réponses à leur apporter.

## Des compteurs... "intelligents" ???

La "ficelle" d'Enedis est facile à décrypter : personne ne saurait en effet se prononcer "contre l'intelligence" ! Mais les compteurs ne sont que des objets, ils ne peuvent donc être intelligents... contrairement aux citoyens de plus en plus nombreux qui les refusent.

## Le Linky n'est "pas dangereux" car il n'utilise pas le Wi-Fi mais le CPL

C'est exactement comme si Enedis écrivait "*Rassurez-vous, nous ne vous donnons pas la peste mais seulement le choléra*" ! En effet, le CPL génère des champs électromagnétiques qui sont très dangereux pour la santé.

## Le Courant porteur en Ligne (CPL) est "une technologie éprouvée depuis 50 ans."

Tout à fait... mais la kalachnikov aussi ! Une technologie ne peut pas être décrétée non dangereuse juste parce qu'elle est éprouvée...

## Le CPL « ne pénètre pas dans le logement », il circule seulement entre le compteur Linky et le transformateur de quartier

Itron, le propre constructeur du Linky, reconnaît que le CPL passe le compteur et va dans le logement. De plus, le compteur est le plus souvent dans le logement, donc le CPL y circule forcément. De même, dans un immeuble, le CPL de vos voisins passe dans les fils présents dans les murs de votre logement...

## Linky émet un rayonnement électromagnétique "inférieur à celui d'un grille-pain"...

Enedis joue sur les mots pour vous tromper : ce ne sont en effet pas les émissions du Linky lui-même qui posent problème, mais celles générées par les données que le Linky envoie dans les fils électriques de votre logement. Pour reprendre la comparaison avec la kalachnikov, celle-ci est effectivement "inoffensive" : ce sont "seulement" les balles qu'elle tire qui tuent !

## Le CRIIREM (organisme indépendant) aurait montré que les rayonnements provenant des Linky sont inoffensifs...

Pierre Le Ruz, président du CRIIREM, a mis les choses au point : "*C'est une présentation très malhonnête de notre expertise, cette absence de risque concerne uniquement les effets thermiques de ces compteurs.*"

## Linky n'expédierait pas les données par la téléphonie mobile

C'est un autre exemple de la façon dont Enedis trompe les gens en jouant sur les mots. Il est en effet exact que les Linky envoient leurs informations par les fils électriques... **dans un premier temps**. Mais elles convergent vers le transformateur de quartier **et c'est alors qu'elles sont expédiées par téléphonie mobile**, exposant les riverains à des rayonnements dangereux...

**Les ondes électromagnétiques sont "seulement" classées cancérigènes possibles par l'OMS (Organisation mondiale de la santé)**

Il est hors de question de laisser Enedis installer les Linky et de tester ainsi les ondes électromagnétiques sur 66 millions d'habitants ! Nous ne devons pas accepter d'être des cobayes pour compter les cancers dans 5 ou 10 ans. D'ailleurs, **aucune compagnie n'accepte d'assurer le risque causé par ces ondes !**

**Linky est "indispensable" pour avoir des factures précises non basées sur de simples estimations**

En réalité, chacun peut depuis des années signaler par téléphone ou sur le web ses consommations précises à ses fournisseurs (d'électricité, de gaz, d'eau), nul besoin de compteurs communicants !

**Linky est "indispensable" pour intégrer les énergies renouvelables dans le système électrique français**

Mais l'Allemagne, qui a **immensément plus d'énergies renouvelables que la France**, a renoncé au déploiement des compteurs communicants. Le prétexte d'Enedis est donc totalement bidon...

**Il est "impossible de refuser Linky" car ce programme découle d'une décision de l'Europe**

Ce n'est pas parce qu'elle provient "de l'Europe" qu'il faut se soumettre à une décision absurde et, à nouveau, les Allemands se sont allègrement "assis" dessus et n'encourent aucune rétorsion !

**Linky "ne menace pas la vie privée" car les données sont cryptées**

C'est une des affirmations d'Enedis les plus risibles, quant on sait que même les systèmes des organismes les plus sensibles (banques centrales, CIA, etc) sont piratés...

**Les données "appartiennent au client et ne peuvent être utilisées sans son accord"**

Oui... jusqu'au jour où ce ne sera plus le cas ! État d'urgence, état de siège, sûreté nationale, etc : les prétextes ne manqueront jamais pour, du jour au lendemain, se procurer les innombrables données sur nos vies captées par les compteurs communicants...

**Linky est "gratuit"**

Enedis prétend financer intégralement le programme Linky, mais qui finance Enedis ? **Nous**, avec nos factures d'électricité (que l'on soit chez EDF, Enercoop ou un autre fournisseur). Le programme Linky va donc nous coûter 5 milliards, et probablement bien plus comme toujours dans ce genre d'affaire...

**Les usagers "ne paieront pas plus cher" avec Linky**

Il suffit de lire la prose d'Enedis pour voir que c'est faux : "*Le retour sur investissement se fera sur la réduction des consommations actuellement non facturées*". Explication : les compteurs actuels ont certaines marges de tolérance qui bénéficient aux usagers (et tant mieux, surtout à une époque où tout le monde s'appauvrit). Mais ce ne sera plus possible avec Linky : Enedis va récupérer ainsi des milliards d'euros qui proviendront bel et bien des usagers, CQFD !

**Les anciens compteurs seront recyclés...**

La belle affaire ! On ne doit recycler que des objets cassés ou en fin de vie, pas des millions de compteurs **en parfait état de marche et prévus pour durer 60 ans !** Au contraire, les compteurs communicants ont une durée de vie affichée de seulement 20 ans, probablement bien moins, et il faudra très vite les remplacer à grands frais (c'est encore nous qui allons payer) et au détriment de l'environnement...

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>